

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2006

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 11 octobre 2006 à 9h30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ETAIT EXCUSE :

- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 OCTOBRE 2006 A 9H30**

I - QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

2 - Emploi permanent de comptable : modification

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la transformation d'un emploi de comptable dans les services de l'IAV. Le Comité Technique Paritaire réuni le 26 septembre 2006 a émis un avis favorable sur cette suppression, suivie d'une création.

COMPTABLE	
Nature des fonctions	Comptabilité eau potable et accessoirement autres budgets. Gestion des AOT. Gestion de la paie et tâches connexes
Grade actuel (à supprimer)	Agent administratif qualifié
Grade à créer	Rédacteur territorial
Niveau de rémunération	Grille indiciaire et régime indemnitaire du grade
Date d'effet	11 octobre 2006

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Décide la transformation de l'emploi de comptable dans les conditions proposées**
- **Charge le Président d'accomplir toutes formalités et signer toutes pièces afférentes**



**Pour Extrait Conforme
LE PRÉSIDENT**

Yvon MAHE